



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTÉ D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Aix-en-Provence, le 9 septembre 2021

*Magali Fauchon, IA-IPR de mathématiques,
référente de la spécialité NSI pour le groupe académique
NSI-SNT*

à

*Mesdames, Messieurs les professeurs enseignant NSI
s/c de Madame, Monsieur le chef d'établissement*

Chère collègue, cher collègue,

Nous commençons par souhaiter la bienvenue aux quatre stagiaires nommés dans notre académie. Nous remercions également leur tuteur d'avoir accepté cette tâche.

Cette année scolaire s'ouvre de nouveau sous des auspices quelque peu incertains au plan sanitaire. Souhaitons qu'elle conduise à un « retour à la normale » aussi rapide et complet que possible, et que chacun puisse exercer auprès des élèves ses missions d'enseignement de façon pleine et sereine. Les deux années scolaires que nous venons de connaître en ont, s'il était nécessaire, démontré la nature essentielle et irremplaçable.

Cette rentrée voit la mise en place de nouvelles modalités d'évaluation pour le contrôle continu au baccalauréat. Elles sont données par la note du service du 28 juillet 2021 et sont complétées par un [guide de l'évaluation au service des apprentissages des lycéens](#) décliné par discipline qui s'inscrit dans le cadre des recommandations parues l'an dernier. Chaque lycée devra établir un projet d'évaluation avant le 22 octobre et une visio sera programmée pour vous y aider. Cela ne concerne que les élèves ayant choisi d'abandonner la spécialité NSI en fin de première puisque, pour les autres, seule l'épreuve finale comptera. D'ores et déjà il importe de diversifier le type d'évaluation : devoirs surveillés sur table ou sur machines, des interrogations courtes, des présentations orales et des projets informatiques.

Les inscriptions individuelles sur GAIA sont ouvertes jusqu'au 21 septembre. Nous avons gardé les thèmes du programme déclinés sur deux niveaux. Pensez à vous inscrire dans les délais.

Cette année assoit davantage la discipline NSI avec la création de l'agrégation externe d'informatique et la création du Concours Général de NSI destiné aux élèves de terminale.

Des postes de NSI vont être créés dans les académies. Certains d'entre vous ont évoqué leur désir de changer de discipline : ils pourront enseigner SNT, NSI et



également certaines heures d'informatique en BTS. Si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière et que vous souhaitez qu'il se fasse dans le cadre de votre enseignement en NSI car vous vous projetez dans cette discipline, nous vous demandons de nous prévenir par mail.

Pour finir un point concernant le baccalauréat :

- la partie pratique de l'épreuve finale est inchangée et consiste à la résolution de deux exercices sur ordinateur :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001797N.htm>

- lors de la partie écrite les candidats auront toujours le choix de trois exercices parmi cinq ;
- les parties du programme **qui ne pourront pas** faire l'objet d'une évaluation lors des épreuves terminales et pratiques sont les suivantes :

1. Histoire de l'informatique
Événements clés de l'histoire de l'informatique
2. Structures de données
Graphes : structures relationnelles.
Sommets, arcs, arêtes,
Graphes orientés ou non orientés
3. Bases de données
Système de gestion de bases de données relationnelles
4. Architectures matérielles, systèmes d'exploitation et réseaux
Sécurisation des communications.
5. Langages et programmation
Notions de programme en tant que donnée. Calculabilité, décidabilité
Paradigmes de programmation
6. Algorithmique
Algorithmes sur les graphes
Programmation dynamique
Recherche textuelle

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121274N.htm>

- le coefficient de la spécialité non poursuivie est maintenant égal à 8 ;
- Le coefficient de la spécialité poursuivie reste à 16. Les notes obtenues en NSI durant l'année de terminale seront inscrites sur les bulletins scolaires mais n'interviendront pas pour l'obtention du baccalauréat ;
- En annexe un point sur le grand oral.

Pour toute question ou sujet de NSI vous pouvez continuer à m'écrire à l'adresse :

magali.fauchon@ac-aix-marseille.fr

Le groupe académique se joint à moi pour vous assurer de notre volonté d'écoute et d'accompagnement, Nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Magali Fauchon



Annexe : Points clés sur l'épreuve du Grand Oral et ses ajustements

Un engagement de chacun dans la continuité

Le travail des compétences orales doit être fait sur un temps long et faire l'objet d'une solide préparation. Tous les enseignements doivent y contribuer dès l'entrée au lycée pour poursuivre le travail engagé au collège. L'ensemble des enseignants des différentes disciplines pourront être mobilisés en tant que membres de jury : spécialistes ou non spécialistes.

Les nouveaux textes

Les nouveaux textes qui définissent l'épreuve du Grand oral à partir de la session 2022 ont été publiés au BO n°31 du 26 août 2021 :

- Note de service du 27-7-2021 Épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022 NOR : MENE2121378N
- Note de service du 27-7-2021 Épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022 NOR : MENE2121379N

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante, en continu puis en interaction. Cette prise de parole est préparée durant l'année de terminale, elle est aussi le fruit du travail de l'oral réalisé dans toutes les disciplines depuis la seconde notamment.

Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, et éventuellement son projet professionnel.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos et son engagement dans sa parole.

Après un premier temps de présentation où **le candidat dispose du support construit pendant le temps de préparation**, celui-ci explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur **toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, en lien avec la question présentée**. Le jury évalue ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

Enfin, le jury mesure l'aptitude du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de sa capacité à exprimer ses motivations.